



Stylographe perfectionné.

Société dite : SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS EDAC et M. ÉMILE-HENRI-JULES THINARD résidant en France (Seine).

Demandé le 4 septembre 1948, à 11^h 3^m, à Paris.

Délivré le 20 septembre 1950. — Publié le 16 février 1951.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention concerne un stylographe perfectionné essentiellement caractérisé par la combinaison d'un système d'écriture à plume et d'un système à bille, cette combinaison étant telle que les dimensions et l'aspect extérieur de l'ensemble sont ceux d'un stylographe de type courant.

Le système à plume comporte un dispositif de remplissage du réservoir comprenant une tige de commande centrale.

La cartouche d'encre alimentant le système à bille est logée à l'intérieur de la tige de commande de remplissage du réservoir à encre du système à plume, cette tige étant évidée à cet effet.

La cartouche à encre est rendue solidaire de la tige de commande, par exemple par vissage.

Le bouchon, dans lequel est logée la partie de la cartouche comportant la bille, est rendu solidaire d'une part du corps du stylographe constituant le réservoir du système à plume, d'autre part de la cartouche à encre, par exemple par vissage.

D'autres caractéristiques et les principaux avantages de la présente invention ressortiront au cours de la description qui en sera donnée ci-après en regard du dessin annexé qui représente en coupe longitudinale axiale une forme de réalisation d'un stylographe conforme à l'invention donnée à titre d'exemple.

Ce stylographe, qui présente les dimensions et l'aspect extérieur des porte-plumes actuellement en usage, est essentiellement constitué d'un corps tubulaire 1 formant réservoir d'encre à l'une des extrémités duquel sont fixées à la façon habituelle un bouchon 2, la pièce d'alimentation 3 et la plume 4. Dans le réservoir 1 est logé sur le côté de celui-ci un tube capillaire 5 qui assure l'évacuation de l'air du réservoir lors de son remplissage. Sur l'exemple représenté ce remplissage est obtenu par l'intermédiaire d'un piston plongeur axial 6. Ce dernier est monté à coulissement dans l'extrémité supérieure

1' du corps 1 par l'intermédiaire d'un presse-étoupe 7 assurant l'étanchéité, qui est maintenu par une rondelle de serrage 8 se vissant dans l'extrémité fileté 1' du corps 1.

Ce piston plongeur 6 est de forme tubulaire et est fermé à son extrémité inférieure par un bourrelet 9 qui limite sa course vers le haut.

A l'intérieur du piston plongeur creux 6 est logée une cartouche d'encre 10 pour stylographe à bille. Cette cartouche comporte une partie fileté 10' dont la partie inférieure vient se visser dans un filetage approprié de la tête 6' du piston plongeur 6.

Par ailleurs, un bouchon en forme de fuseau 11 pourvu d'un canal axial que traverse l'extrémité supérieure de la cartouche 10, vient se visser dans l'extrémité supérieure 1' du corps 1 dont il devient par conséquent solidaire ainsi que de la cartouche à encre 10, dont la partie supérieure de son filetage central 10' vient se visser dans un filetage correspondant prévu dans le bouchon 11.

La pointe 12 dans laquelle se trouve la bille 13 fait saillie à la façon habituelle du fuseau 11. Un capuchon 14 permet de fermer le stylographe du côté du système à bille; de même, un second capuchon (non représenté) permet de fermer le stylographe du côté du système à plume.

Pour remplir le réservoir d'encre de la plume, il suffit de dévisser le bouchon 11 du corps 1, puis de faire effectuer plusieurs courses au piston plongeur après avoir plongé la plume 4 dans de l'encre. Le remplissage s'effectue grâce à l'action bien connue du tube capillaire 5 qui assure, pendant la course descendante du piston 6, l'évacuation de l'air du réservoir tout en empêchant la sortie de l'encre déjà emmagasinée dans le réservoir.

Pour procéder au changement de la cartouche 10 du dispositif à bille, il suffit de dévisser le bouchon 11, du corps 1, de le tirer à fond de course, de dévisser la cartouche du piston 6 puis du bou-

chon II. Pour mettre en place une nouvelle cartouche on procède aux mêmes opérations, mais en sens inverse:

Le stylographe que l'on vient de décrire offre l'avantage de permettre d'écrire avec l'un ou l'autre des systèmes à bille ou à plume actuellement en usage et ce, sans que les dimensions et l'aspect extérieur du stylographe diffèrent des porte-plumes couramment utilisés.

Dans le stylographe représenté à titre d'exemple sur le dessin, le remplissage du réservoir à encre de la plume s'effectue au moyen d'un piston-plongeur. Il est bien évident que ce système n'est donné qu'à titre d'exemple et que l'invention s'applique à tout système de remplissage comprenant ou pouvant comprendre une tige centrale de commande, comme par exemple les systèmes de remplissage s'effectuant par piston ordinaire, par une poche en caoutchouc se déformant, soit par retournement, soit par plissage en accordéon, soit encore par écrasement par une barre de compression.

Il va d'ailleurs de soi que l'invention n'a été décrite et représentée qu'à titre purement explicatif et nullement limitatif et qu'on pourra y apporter toute modification de détail conforme à son esprit sans sortir de son cadre.

RÉSUMÉ.

Stylographe perfectionné essentiellement caractérisé par la combinaison d'un système d'écriture à plume et d'un système à bille, cette combinaison étant telle que les dimensions et l'aspect extérieur de l'ensemble sont ceux d'un stylographe de type courant.

Ce stylographe peut, en outre, être caractérisé par les points suivants, pris séparément ou en combinaisons :

a. Le système à plume comporte un dispositif de remplissage du réservoir comprenant une tige de commande centrale;

b. La cartouche d'encre alimentant le système à bille est logée à l'intérieur de la tige de commande de remplissage du réservoir à encre du système à plume, cette tige étant évidée à cet effet;

c. La cartouche à encre est rendue solidaire de la tige de commande, par exemple par vissage;

d. Le bouchon, dans lequel est logée la partie de la cartouche comportant la bille, est rendu solidaire, d'une part, du corps du stylographe constituant le réservoir du système à plume, d'autre part de la cartouche à encre, par exemple par vissage.

Société dite :

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS EDAC
et M. ÉMILE-HENRI-JULES THINARD.

Par procuration :

SIMONNOT, RINUY, BLUNDELL et PONT.

